



Extrait du Circonscription de l'Éducation nationale de Val-de-Reuil

<http://circvaldereuil.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article486>

"Les timbrés de l'orthographe 2013", testez vos connaissances en français

- pédagogie - Archives - Vie des projets - Des actions nationales, académiques pour faire vivre votre projet d'école - Maîtrise de la langue -



Date de mise en ligne : samedi 22 décembre 2012

Description :

« Les Timbrés de l'orthographe » est un grand concours national d'orthographe, dans la lignée de la dictée de Pivot, organisé avec le soutien du ministère chargé de l'éducation. L'édition 2013 du concours est lancée.

Inscription des élèves jusqu'au 18 janvier

Copyright © Circonscription de l'Éducation nationale de Val-de-Reuil - Tous

droits réservés

La troisième édition a été officiellement lancée le 31 octobre 2012 avec le concours de l'auteure, Tatiana de Rosnay, marraine de l'opération cette année. C'est elle qui signera le texte de la dictée des finales régionales et celui de la finale nationale.

L'opération est organisée avec plusieurs partenaires : la Poste, Le SPQR (Syndicat de la presse quotidienne régionale), Notre temps, Le Figaro Littéraire, le Nouvel Observateur, Okapi. Elle bénéficie depuis sa création du soutien du ministère de l'Éducation nationale.

Inscription des élèves jusqu'au 18 janvier

Les enseignants du cycle 3 de l'école et de 6ème et 5ème de collège qui souhaitent inscrire leur classe peuvent le faire jusqu'à 18 janvier 2013 à partir du site des Timbrés de l'orthographe. L'an dernier plusieurs centaines de classes ont participé aux tests de sélection.

Les élèves peuvent également s'inscrire à titre individuel.

Un concours en s'amusant

Le concours des « Timbrés de l'orthographe » fixe trois objectifs :

"rappeler aux Français les règles, les pièges et les difficultés de la langue française de façon ludique et didactique ;

"promouvoir et défendre la langue française ;

"lutter contre l'illettrisme.

Le concours s'adresse aux enfants, parents, professeurs et comporte 3 catégories :

"enfants « cadets » (8-12 ans) ;

"enfants « juniors » (13-18 ans) ;

"adultes (18 ans et plus).

Les participants doivent répondre à un test de sélection, sous forme de questionnaire à choix multiple, établi par un jury composé de professeurs des écoles et des collèges.

Les finales régionales se dérouleront le samedi 6 avril 2013.